

ESCOUADE

Cette désignation moderne de la plus petite fraction d'une compagnie de soldats s'applique dans [Ac 12:4](#) à la garde de quatre hommes que Rome préposait ordinairement à la surveillance des prisonniers, deux à l'intérieur du cachot, deux à l'extérieur ; les Romains comptant quatre veilles dans la nuit, (cf. [Mr 13:35](#)) chacune des quatre escouades devait être de garde pendant une veille de trois heures. C'est aussi une escouade de quatre légionnaires qui fut de service au pied de la croix [Jn 19:23](#), confirmé par l'apocryphe évangile de Pierre, 9).

[Utilisé avec autorisation de Yves PETRAKIAN](#)

Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !

Partager par email

Ce texte est la propriété du TopChrétien. Autorisation de diffusion autorisée en précisant la source. © 2020 - www.topchretien.com